

**MASTER**

MENTION

Droit privé

PARCOURS-TYPE

Droit des personnes et de la familleÉCOLE de DROIT
de TOULOUSE

Code RNCP : 38206	120 crédits - 4 semestres	Masters École de droit de Toulouse : en savoir +
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :		
Mention : Jérôme JULIEN, Professeur des universités	Parcours-type : Solange MIRABAIL, Maître de conférences	
☒ Formation initiale	☒ Formation continue	☐ Formation ouverte à distance
		☐ Formation en alternance

PRÉSENTATION

Les semestres 1 et 2 offrent une formation complète dans le domaine du droit privé tout en proposant un haut niveau d'exigence scientifique.

Les enseignements sont organisés autour de matières obligatoires de droit civil, droit pénal, procédures, droit international privé, et de matières optionnelles (techniques ou destinées à renforcer la culture juridique générale de l'étudiant).

Les semestres 3 et 4 dispensent une formation professionnelle afin de répondre à une demande très forte de formation juridique dans le domaine de la famille et de l'action sociale.

L'enseignement dispensé par des enseignants-chercheurs et des professionnels s'adresse à ceux qui auront en charge d'encadrer, former ou expertiser l'action sociale ou d'apporter aide et contrôle à la famille ou à chacun de ses membres tels que magistrats, avocats, médiateurs familiaux, mandataires à la protection des majeurs, fonctionnaires territoriaux, personnels d'encadrement de l'action sanitaire et sociale...

Cette formation a également pour vocation complémentaire de permettre l'accès à la recherche. La formation de futurs chercheurs est notamment assurée par la réalisation d'un mémoire en bénéficiant d'un encadrement de qualité et par des exposés sur des problèmes juridiques contemporains lors de débats organisés. Les objectifs professionnels et scientifiques sont indissociables et doivent s'auto-alimenter.

Enseignements en formation continue : Pour favoriser l'accès à la formation des personnes en situation d'emploi, **le Master 2 Droit des Personnes et de la Famille est scindé en trois Diplômes d'Université : DU Enfance, DU Personnes vulnérables, DU Droit de l'homme et de la famille.**

Chaque DU doit être suivi sur une année universitaire.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS**COMPÉTENCES :**

- Acquérir une solide culture juridique en approfondissant et en complétant les connaissances dans les matières fondamentales en 1^{ère} année, par l'acquisition de nouvelles compétences en 2^{ème} année, en droit interne, international et comparé, ainsi que sur des thématiques spécifiques ;
- Repérer dans un texte les concepts fondamentaux du droit, les analyser et les mettre en perspective (nationale, supranationale, historique) ;
- Opérer une correcte qualification juridique et déterminer ses implications ; Identifier les modes de résolution des conflits (judiciaire ou alternatifs, notamment par la création d'un cours de Modes alternatifs de règlement des différends au niveau 1).
- Maîtriser les connaissances juridiques de haut niveau dans le domaine du droit des personnes et de la famille,
- Capacités de recherche d'éléments juridiques textuels, jurisprudentiels et doctrinaux permettant de prévenir ou de traiter un problème,
- Capacités d'analyse et de synthèse des éléments juridiques permettant de proposer l'éventail possible de solutions,
- Facultés d'adaptation à l'évolution du droit,
- Capacités d'anticipation de l'évolution juridique,
- Capacité de conseiller des décideurs publics et privés sur les responsabilités liées à leur activité.

MÉTIERS VISÉS :

- **Débouchés professionnels :** Avocat ; magistrat ; médiateur familial ; mandataire à la protection des majeurs ; encadrement et formation des personnels de l'action médico-sociale ; accès à la fonction publique territoriale etc.
- **Débouchés recherche :** Enseignant-chercheur ; analyste ou rédacteur dans le service de l'édition juridique ; dans le secteur de la recherche privée ou publique et autres débouchés (les enseignements étant les mêmes dans la voie professionnelle et dans la voie recherche).

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'Ecole de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS**UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE**

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**Bureaux UT handicap :**

Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal

Courriel : handicap@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT**Première année de master :**

Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 36 99

Seconde année de master :

Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd07@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 75

ORIENTATION - INSERTION - STAGES**SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION****PROFESSIONNELLE**

Palier 1^{er} étage - Bâtiment Arsenal

Courriel : soip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28



SEMESTRE 1 – 195h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 195h CM + 40h30 TD
UE Matières obligatoires (4 matières) – 132h CM + 27h TD - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM + 13h30 TD 1 matière renforcée au choix : - Droit processuel – 33h CM + 13h30 TD - Droit international privé 1 – 33h CM + 13h30 TD - Droit pénal spécial 1 – 33h CM + 13h30 TD 2 matières <u>non</u> renforcées (différentes de la matière renforcée déjà choisie) au choix : - Droit processuel – 33h CM - Droit international privé 1 – 33h CM - Droit pénal spécial 1 – 33h CM UE Matières optionnelles (2 options au choix) : - Droit des assurances * – 30h CM - Philosophie du droit – 30h CM - Histoire de la justice – 33h CM - Droit du financement des entreprises – 33h CM - Droit privé comparé – 30h CM - Droits des sûretés – 30h CM - Modes alternatifs de règlement des différends * – 30h CM UE Langue vivante (1 choix valable pour l'année) : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD	UE Matières obligatoires (4 matières) – 132h CM + 27h TD - Droit patrimonial de la famille – 33h CM + 13h30 TD 1 matière renforcée au choix : - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM + 13h30 TD - Procédure civile approfondie – 33h CM + 13h30 TD - Procédure pénale approfondie – 33h CM + 13h30 TD 2 matières <u>non</u> renforcées (différentes de la matière renforcée déjà choisie) au choix : - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM - Procédure civile approfondie – 33h CM - Procédure pénale approfondie – 33h CM UE Matières optionnelles (2 options au choix) : - Procédures civiles d'exécution – 30h CM - Droits de la nationalité des étrangers – 30h CM - Droit pénal spécial 2 – 33h CM - Droit international privé 2 – 30h CM UE Langue vivante (même langue que celle choisie au S1) : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD

*Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique)

SEMESTRE 3 – 223h CM	SEMESTRE 4 – 10h CM
UE Enseignements fondamentaux – 118h CM - La personne : la personnalité – 18h - Les couples – 18h - L'enfant : la filiation – 18h - La personne vulnérable : incapacité, notion et régime – 18h - Le droit de la bioéthique – 18h - Le droit patrimonial de la famille – 18h - Les solidarités familiales – 10h UE Enseignements complémentaires – 40h CM - Droit international privé de l'Union Européenne – 10h - Le couple : droit comparé des personnes et de la famille – 10h - Droit pénal des mineurs – 10h - La personne vulnérable : les droits du malade – 10h UE Séminaires – 65h CM - Enfance et adolescence en difficulté – 15h - Surendettement – 10h - Responsabilités professionnelles – 10h - Protection sociale de la famille – 10h - Protection internationale de la personne – 10h - Vie familiale et activité professionnelle – 10h	UE Orientation - Séminaires professionnels – 10h - 1 voie au choix : OU ▪ Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage. ▪ Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sous la direction de l'un des enseignants de la spécialité. Le succès à l'examen permet de s'inscrire en Doctorat après acceptation du sujet par le directeur de thèse, avis favorable du directeur de l'équipe d'accueil, du directeur de l'Ecole doctorale et sur autorisation du président de l'université.

